

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

4^{ème} RÉUNION DE 2012

Séance du 21 juin 2012

CG12/4^{ème}/I-06

L'an deux mil douze, le 21 juin, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Premier Vice-Président du Conseil Général, désigné à cet effet. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

M. Jean-Michel Baylet, Président du Conseil Général, a quitté la salle des délibérations au moment du vote.

SERVICE D'ASSISTANCE AU TRAITEMENT DES EFFLUENTS ET AU SUIVI DES EAUX

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée le compte administratif 2011 du SATESE, tel qu'il a été approuvé par le conseil de gestion de l'établissement, faisant apparaître un excédent global de **159 103,18 €** se décomposant comme suit :

INVESTISSEMENT

Recettes	64 032,29 €
Résultat 2010	-31 453,10 €
Dépenses	43 613,67 €
Besoin de financement	-11 034,48 €

FONCTIONNEMENT

Recettes	722 565,43 €
Excédent 2010	93 518,28 €
Dépenses	645 946,05 €

Excédent de fonctionnement	170 137,66 €
---	---------------------

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le compte administratif 2011 du SATESE, dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental et d'affecter les résultats comme suit :

- 11 034,48 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) ;
- le solde, soit 159 103,18€, en section de fonctionnement au compte 002 résultat de fonctionnement reporté.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du Conseil de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le Compte administratif 2011 du SATESE, lequel fait apparaître un excédent de 159 103,18 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental ;
- Décide d'affecter les résultats comme suit :
 - . 11 034,48 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068),
 - . le solde, soit 159 103,18€, en section de fonctionnement au compte 002 résultat de fonctionnement reporté.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,